



Aide mémoire pour la préparation au BAPE

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un projet. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire contient les éléments suivants :

- le titre du projet concerné ;
- une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme, de la municipalité qui soumet le mémoire ;
- une brève explication de l'intérêt que vous portez au projet ;
- vos préoccupations liées au projet ;
- vos suggestions et vos commentaires pour améliorer le projet ;
- votre position quant à l'autorisation ou non du projet.

Axes de réflexion pour amorcer la rédaction d'un mémoire

Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi?

L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?

Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Avez-vous d'autres suggestions ?

Exemples de mémoire

_____, résident de Mingan, citoyen québécois et donc aussi actionnaire d'Hydro-Québec

_____, résidente de Mingan, citoyenne québécoise et donc aussi actionnaire d'Hydro-Québec

Nous nous intéressons beaucoup au projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine pour plusieurs raisons.

Premièrement, nous habitons à 12 km de l'embouchure de la rivière Romaine, nous utilisons régulièrement cette rivière et ses berges à des fins récréatives (baignade, canot, kayak, chasse, pêche, cueillette de petits fruits, ski de fond, ...) et nous apprécions grandement son caractère sauvage.

Deuxièmement, nous sommes inquiets pour l'avenir de l'ensemble des rivières de la Minganie, puisque c'est un des rares endroits au Québec où la plupart des rivières n'ont pas encore été harnachées, et nous aimerions que cette particularité régionale soit préservée, puisqu'elle constitue un patrimoine mondial d'une grande rareté de nos jours.

Troisièmement, nous pensons que la construction de barrages ne constitue pas une avenue intéressante et viable à long terme pour le développement économique de la région. Nous croyons qu'il serait plus bénéfique pour la région d'investir dans la diversification de son économie par le biais d'activités économiques axées sur la production de biens et de services à haute valeur ajoutée, plutôt que dans l'extraction de ressources primaires, comme l'hydroélectricité.

Nous sommes d'avis que ce projet ne devrait pas être autorisé sous sa forme actuelle. Pour être acceptable à nos yeux, il faudrait que :

- 1. La construction du projet soit échelonnée sur une période de 30 à 40 ans (plutôt qu'une dizaine d'années), de sorte que [...]*
- 2. La rivière Romaine soit la dernière rivière harnachée au Québec. [...]*
- 3. Tout le processus d'audiences publiques et de négociations d'ententes avec les collectivités locales soit recommencé au grand complet de sorte que celui-ci puisse être à la fois transparent et respectueux des principes de base d'une société démocratique. [...]*

Dans ces paragraphes, les personnes se sont présentées, ont expliqué pourquoi elles s'intéressent au projet, quelles sont leurs préoccupations par rapport à celui-ci. Elles émettent aussi des suggestions pour améliorer le projet.

Le projet hydroélectrique de la rivière Romaine nous préoccupe puisque la route 138 traverse une partie de notre village et que la route 138 demeure le seul lien routier pour les habitants de Magpie, village qui ne possédant aucun service ni aucune facilité contraint ses habitants à des déplacements individuels fréquents au village voisin [...]

Cette route constituant le seul lien routier existant entre la rivière Romaine et le reste du Québec, nous avons de sérieuses préoccupations quant aux impacts de l'augmentation de la circulation routière sur la route 138 consécutive à la mise en chantier du projet Romaine.

Nos préoccupations touchent les aspects suivants :

- L'augmentation considérable du bruit et la perte complète de la qualité de vie des personnes résidant sur le bord de la route.
- La fragilisation des fondations des maisons dont les murs tremblent à chaque passage d'un camion et les conséquences sur la qualité de vie des ces personnes.
- La difficulté pour les habitants situés sur la route de sortir de leur stationnement de façon sécuritaire.
- L'augmentation du risque d'accidents
- L'augmentation des délais de secours, ambulance, incendie, dus à l'augmentation de la circulation et du risque de pelotons. (cette route étant à deux voies sans bande de débordement, le temps nécessaire à ces véhicules pour rejoindre le lieu où leurs secours sont réclamés risque de produire des conséquences dramatiques)
- Les inconvénients et les désagréments d'avoir à subir une circulation augmentée et d'éventuels pelotons pour se rendre dans les villes voisines, comme Sept-Îles.

Nos opinions :

[Détails sur les problématiques]

Nos recommandations

[Quelques exemples]

- Une étude et des solutions adéquates pour pallier aux problèmes de tremblements des fondations des maisons.
- Une évaluation honnête de la baisse de la qualité de vie quand à l'augmentation du volume de circulation, tant au niveau physique que sonore et le calcul de dédommagements ou d'aides à la relocalisation de l'habitation à l'écart de la route pour les résidents qui en feraient la demande.
- La création de pistes cyclables et de passages protégés pour les piétons.